



Les ankylostomes

Qu'est ce que c'est ?

- Les **ankylostomes** sont des **vers ronds** de 5 à 15 mm. **Hématophage** (se nourrissent de sang).
- Famille des nématodes.
- Le vers adulte est un parasite du **chien**, moins présent chez le **chat**.
- Les espèces en Europe : *Ancylostoma caninum* chez le chien, *Ancylostoma tubaeforme* chez le chat, et *Uncinaria stenocephala*, surtout chez le chien et parfois chez le chat.



Signes cliniques



Chez les chiots et chatons :

- une **perte de poids**,
- une **anémie**,
- augmentation de la taille des ganglions lymphatiques,
- des **troubles digestifs** (diarrhée foncée avec sang digéré)
- des **troubles respiratoires** (toux à cause de la migration des larves à travers les poumons et la trachée),
- des **troubles cutanés** (lésions dans la région des coussinets à cause de la migration des larves).

Le cycle de vie



- Le ver est présent dans l'intestin grêle des chiens et des chats.
- Sa bouche, dotée de dents, lui permet de blesser la paroi intestinale et de se nourrir du sang de l'animal infesté.
- La femelle pond, les œufs sont évacués par les selles.
- Les œufs vont se développer dans l'environnement jusqu'au stade larvaire infestant.

Transmission

- **Par ingestion** d'aliments souillés, de l'herbe, de la terre, des selles.
- **Par la voie cutanée**, c'est un mode de contamination très fréquent dans les lieux dont le sol n'est pas entretenu, il suffit que le chien se couche par terre, les larves traverseront la peau.
- **Pendant la lactation**.

Traitements

Il existe plusieurs types de traitements suivant **l'espèce**, et en fonction du **poids**, du **mode de vie** :

- en **pipette** (spot-on) à appliquer sur la peau,
- en **comprimé**,
- en complément dans traitement faire un shampoing pour éliminer les œufs sur le pelage.



Fréquence de vermifugation

- **chiots** : à l'âge de 2 semaines, puis à 4, 6 et 8 semaines, puis tous les mois jusqu'à l'âge de 6 mois.
- **chatons** : l'âge de 3 semaines, puis à 5, 7 et 9 semaines, puis tous les mois jusqu'à l'âge de 6 mois.
- **chiens et chats adultes** : tous les 3 mois, (si jeunes enfants ou personnes fragiles toutes les 4 à 6 semaines, réduit totalement le risque de contamination de l'environnement par des œufs).
- **chiennes et des chattes reproductrices** : doivent être traitées en même temps que leurs petits. Possibilité en fin de gestation avec un vermifuge larvicide.

Demandez toujours conseil à votre vétérinaire.

Nom de l'animal :
Nom du traitement :
Posologie :
Date de renouvellement :